

que la Porte voulût se prêter à faire une diversion, promettant en outre que la république fourniroit au grand-seigneur, tout ce qu'il falloit pour pousser la guerre avec vigueur. Il ne paroît pas que ces ouvertures aient eu plus de succès que celles du Sr. Descorches, & il est très-vraisemblable que la Porte ne s'écartera point du système de neutralité qu'elle a embrassé. Le grand-seigneur vient de faire publier un nouveau Firman, qui ordonne que dans le cas où deux vaisseaux ennemis se trouveroient dans un des ports de l'empire, ils n'en doivent sortir que 24 heures l'un après l'autre. Depuis l'arrivée du nouvel agent conventionnel, on remarque parmi les François qui sont ici, un calme singulier, & l'on sait que quelques-uns d'entr'eux cherchent secrètement une protection étrangère. Le Sr. Thinville, trouvant dans ses compatriotes d'autres dispositions que celles auxquelles il s'étoit attendu, vient de s'adresser à la Porte pour en obtenir de l'assistance, à l'effet de forcer les négocians de sa nation à rendre leurs comptes. La réponse de notre cour a été „ que „ M. le commissaire se gardât bien de vouloir „ introduire des nouveautés dans les états de „ S. H. „. En attendant, il est déjà arrivé ici de Smyrne 16 négocians François, qui se sont tous mis sous une protection étrangère. La conduite de la Porte à l'égard du Sr. Thinville n'annonce pas des dispositions favorables envers les Jacobins François. Elle ne paroît pas mieux disposée à l'égard des insurgens Polonois; & malgré tous les efforts que ceux-ci